

## **28<sup>ème</sup> Salon infirmier**

### **Discours inaugural**

Certes, il a changé de saison passant de l'automne au printemps (un rajeunissement !), certes il s'inscrit dans une semaine à l'intitulé bien peu francophone : « Paris Healthcare week », mais il reste ce rendez-vous incontournable et toujours très attendu de la profession et des étudiants en soins infirmiers. Je veux parler ici bien entendu du Salon infirmier !

Merci à l'organisation du Salon de me donner l'opportunité de m'exprimer en ce premier jour d'un événement qui s'annonce sous les meilleurs auspices.

J'en suis absolument convaincu, ce 28<sup>ème</sup> Salon infirmier tiendra toutes ses promesses : celles d'une rencontre clef de la profession, d'une grande richesse scientifique et humaine.

Il faut dire que 2016 s'annonce comme étant une année importante pour les infirmières et infirmiers français.

Je voudrais dire que cette année a particulièrement bien commencé car la loi du 26 janvier 2016 dite de modernisation de notre système de santé a apporté deux très bonnes nouvelles pour les infirmiers.

La première c'est que l'Ordre national des infirmiers que j'ai l'honneur de présider depuis 2011 s'est vu entièrement et solennellement légitimer par le

Parlement. C'est une avancée importante car cela signifie ni plus ni moins que le pouvoir exécutif, le Gouvernement, et le pouvoir législatif, le Parlement sont parvenus à la conviction que notre profession devait être représentée par une institution qui la rassemble et qui soit garante de sa déontologie, l'Ordre. La Ministre des affaires sociales et de la santé s'est alors exprimée en ces termes : « *On a impérativement besoin d'une structure de régulation déontologique, et si ce n'est pas l'ordre, quelle organisation pourrait jouer ce rôle ?* ». C'est un grand bon en avant qui a été fait là.

L'Ordre national des infirmiers est le fédérateur de la profession et son objectif est double : agir en faveur de

la sécurité et de la qualité des soins délivrés aux patients, en faveur de la santé publique à laquelle les infirmières contribuent grandement que ce soit dans les soins hospitaliers, les soins de ville, en entreprise ou en service de santé au travail, à l'Education nationale, dans les SDIS et dans le cadre de l'urgence, etc. L'objectif de l'Ordre est aussi de promouvoir la profession infirmière, en France bien entendu où beaucoup est encore à faire pour qu'on reconnaisse l'apport considérable des infirmiers à la santé, à la bonne marche du système de soins, au bien-être de nos concitoyens. Mais également à l'étranger car si notre système de santé est reconnu comme l'un des premiers au monde n'est-ce pas parce que s'y

emploient quotidiennement 600 000 infirmières et infirmiers compétents, experts même dans leur domaine ?

L'Ordre des infirmiers est donc légitimé, il est vivifié même, et maintenant il doit agir. Enfin, soyons précis l'Ordre a déjà beaucoup agi mais son problème c'est qu'il n'a pas toujours su le faire savoir. Nous avons certainement manqué de ce talent qui consiste à bien communiquer pour faire savoir qui l'on est et ce que l'on fait. Vous savez ce que disait Oscar Wilde « *L'expérience est le nom que chacun donne à ses erreurs.* » Disons qu'en matière de communication, nous commençons à avoir une grande expérience...

Alors justement si l'Ordre est ici présent au Salon infirmier, au travers vous le verrez, d'un stand de grande taille, accueillant, chaleureux et amical, c'est parce que nous voulons profiter de la richesse humaine du Salon infirmier, lieu d'échanges et de rencontres, où les jeunes viennent nombreux, ce qui est formidable, pour mieux faire connaître ce que nous sommes et ce que nous faisons. Sans nul doute, comme chaque année, nous tirerons de ces trois jours une grande satisfaction à nous retrouver, à vous retrouver pour parler de notre profession, de son avenir, de ses perspectives.

La seconde bonne nouvelle du début d'année, une « divine surprise » pourrait on dire mais ce ne

serait pas juste car derrière il y a eu un long cheminement et le travail acharné de membres éminents de notre profession. La seconde bonne nouvelle donc, c'est l'introduction par la loi du 26 janvier d'un statut d'infirmier-infirmière de pratique avancée.

La création de ce statut ouvre des perspectives pour notre profession comme pour le système de santé. La pratique avancée infirmière constitue une évolution importante pour l'amélioration de la prise en charge des patients, notamment ceux qui souffrent de pathologies chroniques ou de polypathologies liées au vieillissement. Le système de santé peut y mettre

beaucoup d'espoir, si l'on regarde ce qu'ont apporté les infirmières praticiennes outre-Atlantique notamment.

Pour notre profession c'est aussi un progrès. En juin 2015, l'Ordre avait organisé au Sénat un colloque intitulé « *La pratique avancée, une révolution sanitaire, un tournant professionnel* ». Oui notre profession a besoin de s'ouvrir des horizons, des perspectives. C'est une conviction profonde et ancienne chez moi : quand la profession infirmière avance, qu'elle évolue, qu'elle progresse, et bien c'est tout le système de santé et même toute la société qui progresse.

Si la pratique avancée a été introduite dans le droit de la santé en France, quelques décennies certes après les USA ou le Canada, c'est le fruit du travail des



infirmières et infirmiers eux-mêmes dans la pratique du soin, dans la formation initiale mais aussi dans la recherche. Durant les trois jours du Salon, vous aurez la possibilité d'écouter au cours des ateliers, des témoignages de ce formidable travail accompli quotidiennement par nos consœurs et confrères. L'amélioration de nos pratiques permet de démontrer la réalité de l'expertise infirmière et de la faire croître. C'est ensuite grâce aux réalisations, aux publications que l'expertise infirmière est progressivement reconnue. Et c'est ainsi que les décideurs ont reconnu la nécessité d'intégrer dans la loi le statut de la pratique avancée.

Pour que l'expertise infirmière se renforce il est évident que l'entrée de plain-pied dans le cursus LMD avec un vrai « M » et un vrai « D » est indispensable. La pratique avancée devrait y contribuer. Je voudrais à cet égard dire à quel point il est important que notre profession puisse s'engager dans la recherche et publier des articles, des études. Parce que c'est ainsi, il ne suffit pas de faire, d'innover, il faut publier, faire savoir ce que l'on fait. C'est grâce à cela que l'on capitalise, que l'on partage, que l'on enrichit le savoir et c'est ainsi que l'on gagne toujours plus en reconnaissance et qu'on affirme son rôle.

La reconnaissance de l'expertise infirmière passe aussi par la participation des infirmières et infirmiers dans les

politiques de santé. Permettez-moi d'insister sur ce point que je juge tout-à-fait fondamental. Nous, infirmières et infirmiers, devons être convaincus que nous avons des choses à dire et à proposer dans l'élaboration des politiques de santé. Ayons conscience de la légitimité de notre voix, de notre prise de parole. Oui, elle est tout à fait légitime. Pourquoi ? Parce que nous sommes au cœur du soin, de la relation avec les patients et leur entourage. Parce que nous intervenons dans de très nombreux champs de la santé publique et plus largement de la société.

Alors si 600 000 infirmiers et des dizaines de milliers d'étudiants infirmiers s'expriment, vous pouvez imaginer que cette voix s'entendra. Nous pouvons

représenter une telle force, qui peut contribuer à proposer pour améliorer la qualité des soins et la qualité de la vie. Car notre responsabilité professionnelle ne s'arrête certainement pas au soin, elle nous conduit aussi à nous faire les défenseurs et les garants d'une meilleure justice sociale, dans une approche humaine qui est particulièrement utile aujourd'hui dans un monde où la technologie, l'immatériel ont pris une place folle. Cela nous donne pleine légitimité à faire connaître notre position dans tout le champ de la politique de santé, y compris du financement, ainsi que dans tout le champ social. Ayons confiance en notre rôle et en notre capacité d'apporter notre contribution aux politiques publiques

et nous ferons de grandes choses. C'est, vous le voyez, à des prises de position politiques que j'appelle la profession.

L'avenir de notre profession est là : nous mobiliser pour dire ce que nous sommes, ce en quoi nous croyons et peser dans le débat public. Rendez-vous compte : il y a 60 millions de français, et parmi eux 600 000 infirmiers donc 1 français sur 100 ! Alors « En marche ! » ai-je envie de dire en écho à un mouvement lancé il y a peu par un certain ministre de l'économie...

Une échéance politique cruciale s'annonce en 2017. La France va devoir choisir celui qui devra la guider durant cinq années. C'est donc un message politique que j'adresse aux infirmières, infirmiers et aux étudiants.

Mobilisons nous pour réfléchir et construire ensemble les pistes de l'avenir que nous voulons pour notre société, notre système de santé, nos patients, nous-mêmes.

L'Ordre national des infirmiers s'y consacrera avec ardeur car c'est son rôle. Et j'invite tous ceux et celles qui le souhaitent à y contribuer en apportant leur expertise.

Je vous souhaite un excellent salon infirmier.